

la gazette
de

Missiriac



2020

www.mairiessimiriac.fr

\\ Sommaire

\\ Le mot du maire.....	p. 01
\\ Mille Mercis !!.....	p. 02
\\ Jean Yves Laly nommé Maire Honoraire.....	p. 02
\\ Présentation de la nouvelle équipe.....	p. 03
\\ Les différents travaux des élus.....	p. 04
\\ Infos 16-25 ans.....	p. 07
\\ Infos pratiques.....	p. 08
\\ Vie municipale.....	p. 09
\\ Révision de notre P.L.U. (Plan Local Urbanisme).....	p. 11
\\ Le P'tit marché.....	p. 11
\\ L'O.B.C. (de L'Oust à Brocéliande Communauté).....	p. 12
\\ Hommages.....	p. 13
\\ Ecole Sports Nature et Découvertes.....	p. 14
\\ Les Nouvelles de la Médiathèque.....	p. 15
\\ Résidence des Ormes.....	p. 16
\\ Les écoles.....	p. 17
\\ Portrait de Sébastien Rio.....	p. 19
\\ Vie associative.....	p. 20
\\ Délibérations.....	p. 25
\\ Pêle mêle.....	p. 33

Bonjour,

Une année s'achève, à l'heure où je vous écris ces lignes je mesure les difficultés auxquelles nous devons faire face pour notre pays. Mais je suis confiante quant à la situation de notre commune.

Je mesure la chance que j'ai, avec mes conseillers municipaux, de poursuivre un travail optimiste : Œuvrer au service de sa commune est passionnant. Chaque dossier à mener, chaque décision à prendre, chaque rencontre est intéressante.

Pour tout ceci, je dois vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales le 15 mars dernier ; dans des conditions très particulières, et une mise en place du conseil municipal le 23 mai 2020. Voilà déjà 7 mois que nous sommes aux commandes et déjà plusieurs travaux ont été menés. Vous allez avoir le plaisir de les découvrir tout au long de notre gazette...

J'ai la chance d'être entourée d'une équipe riche de connaissances très variées et complémentaires, cela nous permet d'avancer nos projets très sereinement et de participer à la relance économique dont nous avons besoin.

Nos 1^{ères} préoccupations sont de remettre en l'état les bâtiments qui souffrent de fuites d'eau ou autres et qui méritent des réparations. Le gros chantier sera réalisé à la résidence St Gonéry pour le changement des huisseries et la réfection des volets.

Nos finances sont équilibrées et nous poursuivons une gestion rigoureuse tant pour le budget communal que pour notre résidence des Ormes. Nous investissons pour notre commune en ajoutant des logements à la location.

Sur la voirie, nous avons aussi réalisé des travaux de curage et de nettoyage de fossés. Nous avons aussi pris connaissance aux côtés des habitants des voies à retravailler à l'avenir pour le confort de tous.

Nous sommes en cours de révision du Plan Local d'Urbanisme et nous souhaitons laisser le temps nécessaire aux propriétaires de terrains nus pour vendre leurs parcelles. Nous sommes dans l'obligation d'une mise en conformité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial). Il faut mesurer qu'en fonction du règlement appliqué par le SCOT et donc notre PLU, nous perdrons de la surface constructible.

Tout au long de l'année, avec tristesse, nous avons accompagné plusieurs de nos compatriotes et nous avons une pensée pour chacun d'eux.



Nous avons la joie de compter 9 naissances sur la commune, bienvenue à tous les petits missiriacois et les petites missiriacoises. Sont-ils nés dans une rose ou dans un chou ? Cela serait possible à Missiriac...

Nos jardiniers et nos paysagistes ont si bien travaillé que nous avons le plaisir de nous voir confirmer au palmarès 2020 le label « 4 fleurs villes et villages fleuris » !! Ce classement national est notre fierté et nous nous remettons au travail pour toujours mieux accueillir les visiteurs et amoureux de la nature et vous offrir un cadre de vie qui saura vous ravir. Alors, un grand Merci à nos agents du service technique - Vincent,

Éric, Isabelle et Jean-Paul - et au CEF (Comité Environnement et Fleurissement et ses éco-citoyens).

Je remercie aussi le service administratif avec Patricia, notre Directrice Générale des Services, Nathalie, notre secrétaire et animatrice à la médiathèque, Manuella au service animation, Patricia, responsable de la Résidence des Ormes et le conseil d'administration du CCAS. Chacune de ces personnes nous a offert un accueil chaleureux au sein de notre maison communale.

Je me dois aussi de remercier Marie-B qui a fait valoir ses droits à la retraite après 13 années de service au restaurant scolaire. Le travail réalisé toutes ces années est remarquable, c'est pour moi une personne qui nous a offert une référence en matière de restauration scolaire. Et cela m'amène à vous présenter Viviane, notre responsable de la restauration scolaire actuellement.

Je m'adresse à présent, à chacun de vous, pour vous offrir tous mes meilleurs vœux pour l'année à venir, toute ma gratitude à mon prédécesseur, qui, discrètement reste rassurant dans les moments délicats.

Je vous souhaite de traverser cette période en gardant au fond de vous une flamme d'espoir pour un avenir meilleur, chaleureux et rempli de l'amour de vos proches.

Par respect des conditions sanitaires, mais à notre grand regret, nous n'avons pas eu la possibilité de vous recevoir comme il se doit lors de réunions publiques. Alors, le conseil municipal et moi-même vous donnons rendez-vous le Samedi 9 janvier 2021 à 11H00 à la salle de sport pour les vœux de la municipalité.

Si cela est impossible en présentiel, nous le ferons en vidéo, et vous y aurez accès sur le site mairiemiassiriac.fr Bonne année 2021.

Nous vous proposons de découvrir une partie des actions menées par les élus. Chaque commission travaille activement et participe à différentes réunions proposées par des organismes (O.B.C., conseil départemental, mission locale, etc). Ensuite, nos commissions communales proposent et formulent des idées à l'ensemble du conseil municipal.

\\ Commission travaux



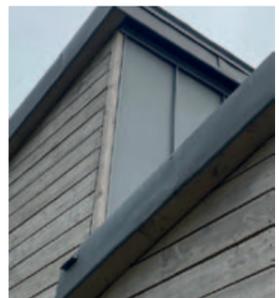
Résidence Saint Gonéry : changement des fenêtres

Les menuiseries de la résidence ont bientôt 30 ans et ont besoin d'être changées. Des devis ont été faits et une entreprise de menuiserie locale a été choisie. Du fait de la proximité avec l'église, nous repartons sur des menuiseries en bois. Le hall d'entrée et les volets seront également changés. Lancement des travaux : début 2021.

La Résidence des Ormes : recherche de fuites au niveau de la toiture

Cela fait quelques temps maintenant que la résidence des Ormes a des fuites au niveau de la toiture de la salle principale. Une recherche de fuite a été lancée avec une entreprise spécialisée et elles ont été trouvées. Les travaux vont bientôt débuter.

La Ruche : étanchéité du bâtiment



Un des pans de toiture du bâtiment avait un défaut d'étanchéité qui occasionnait des dégâts depuis quelques temps. Nous avons réglé le problème en bardage bois par du zinc à joint debout posé par l'entreprise JMG DENYS de Missiriac.

\\ Commission des affaires culturelles, scolaires et sportives

Notre commission a travaillé sur l'élaboration d'un guide Covid 19, destiné aux associations, dans lequel ont été retranscrites toutes les informations nécessaires à la rédaction d'un protocole sanitaire. Chacun y trouvant les éléments nécessaires à l'écriture de son

protocole personnalisé, permettant ainsi, une reprise des activités en toute sérénité.

Nous avons également rédigé des contrats de mise à disposition, destinés aux associations utilisant un local communal.

Tous ces documents ont été remis et expliqués lors d'une réunion qui a permis à chacun de faire connaissance (élus et représentants de nos associations), puis d'échanger sur les modalités concernant la reprise des activités, suscitant bien des questions.

Nous tenons d'ailleurs à remercier, vivement, tous les dirigeants de nos associations pour leurs implications, mais également tous les adhérents, pour le respect des consignes qui sont données. Cela permet à chacun d'entre nous de pouvoir se distraire... quel bonheur !

Et soyez assuré que votre bien-être, est l'une de nos priorités.

Médiathèque municipale

Durant les périodes de confinement, afin de vous satisfaire au mieux, nous avons décidé de mettre en place, un drive. En effet, bien que réduits, nous avons toujours à cœur de vous offrir nos services.

Cantine municipale : des nouveautés

Depuis septembre 2020, les tickets de cantine vendus en mairie ne sont plus d'actualité. Désormais, c'est une facturation mensuelle qui est réalisée. Très bientôt, avec la trésorerie, vous aurez la possibilité de régler par virement.

Les menus sont consultables sur www.clicetmiam.fr après la création d'un compte personnel. Le code de la cantine de Missiriac est 4F1TTR.

Un nouveau règlement a été élaboré par la commission restauration scolaire et les agents et validé par le maire. Nous avons toute confiance en la parentalité pour nous épauler dans la prise en charge de leurs enfants sur le temps de restauration.

\\ Activités du C.C.A.S.

Le C.C.A.S. est composé de 13 membres :

- Le maire y siège de droit
- 6 membres sont élus en son sein par le conseil municipal et
- 6 membres sont issus de la société civile : Sylviane Beillon, Isabelle Coué, Yolaine de Coatparquet, Véronique Jolly, Jean Yves Laly et Patrick Rolland.

Le C.C.A.S. : les activités de la mairie

Des familles à la recherche d'informations précises, un senior qui ne sait à quelle porte frapper pour solliciter une aide ? Le CCAS permet à chaque citoyen de bénéficier de services, d'informations adaptées. Installé en mairie, le CCAS est là pour remédier aux situations de précarité ou de difficultés sociales touchant les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi ou encore les personnes en situation de handicap. « Nous accueillons et orientons celles et ceux qui le sollicitent en recherchant des réponses adaptées à chaque situation sociale. »

La Banque Alimentaire, dont la distribution a lieu le troisième mercredi du mois, est également présente pour aider ponctuellement les familles.

Le repas du CCAS reste un moment prisé des aînés de la commune et un temps privilégié d'échanges conviviaux autour d'une bonne table. Les conditions sanitaires actuelles ne permettant pas l'organisation de ces retrouvailles, « nous avons souhaité aller à leur rencontre pour garder le lien et rester à leur écoute » précise Christelle Marcy, maire. Les élus se sont ainsi rendus disponibles mercredi 11 novembre pour offrir aux seniors de la commune un panier de friandises avec chocolats, confiture et petits gâteaux pour se faire plaisir. « En cette période particulière, nous restons attentifs et à l'écoute de toutes les demandes. Nous espérons et souhaitons nous retrouver pour des moments chaleureux comme nous aimons les vivre sur notre commune. »



Le C.C.A.S. : les activités et de L.A.R.O. (la résidence des ormes)

La Résidence des Ormes est une petite unité de vie, qui accueille 12 résidents, encadrés par 9 auxiliaires de vie, qui travaillent sous la direction de Patricia Lechapelain. La force de cette Résidence des Ormes réside dans son caractère d'accueil familial, où l'on s'y sent bien mais aussi dans la qualité de ses animations assurées par Manuella Glon, animatrice socio-sportive, accompagnée de fidèles bénévoles qui donnent, sans compter de leur temps pour rendre le quotidien des résidents harmonieux au travers d'une pléiade d'animations. Malheureusement, en l'état d'urgence sanitaire les bénévoles ne peuvent pas intervenir en ce moment.

Pour compléter l'offre de services de notre petite unité de vie, Madame Perrot Patricia et Madame Lebreton Harel Koraline, deux professionnelles de santé, infirmières libérales, installées à La Marionnaye interviennent à la Résidence.

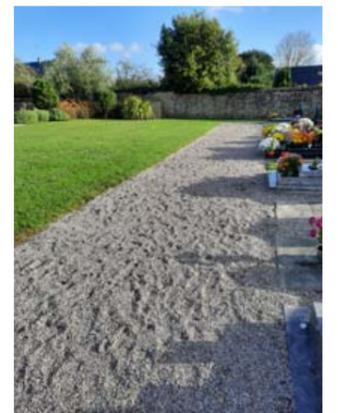
\\ Commission voirie

Pour donner suite à différentes réunions, la commission a créé un formulaire pour toute demande d'alignement ou d'autorisation de voirie : désormais, la demande de pose de buses se fait à l'aide de ce formulaire. Il est disponible en mairie et téléchargeable sur le site internet.

Depuis le début de notre mandat, voici quelques travaux réalisés :

Le curage et la pose de buses au niveau de « la bande des sept ».

L'aménagement du cimetière avec la reprise et la création d'allées.





À la suite des intempéries de cet automne, plusieurs secteurs de notre commune ont été impactés par une difficulté d'écoulements des eaux pluviales. Avec l'aide du service technique, nous avons listé l'ensemble de ces points critiques. Nous sommes en cours d'analyse et définirons la solution à appliquer.

Nous prévoyons sur ce mandat, d'intervenir, par zonage sur le curage des fossés. Cette intervention se fera de façon régulière et par ordre de priorité, l'objectif étant à terme de réaliser la totalité du curage des fossés des voies et chemins communaux.

Il y a 70 ans, nos peupliers arrivaient à Missiriac, ce 3 novembre 2020, nous avons dû nous résoudre à les abattre car la chute des branches devenait très dangereuse au centre bourg. Effectivement, le professionnel, Mr Daniel, 'Arbor essence' nous a confirmé que nos arbres pourrissaient, prenant le risque de se fendre et de tomber. Ces trois arbres seront remplacés et un nouveau fleurissement ornera la façade nord de notre église.

\\ L'assainissement Collectif

Le Syndicat d'assainissement (VOSA - Vallon d'Oust Syndicat Assainissement) continue sa politique d'investissement. Après les travaux de raccordement au réseau collectif de La Noë Morgan, Le Bois Pivet, La Lande et la Caboché, ce sera prochainement le village de Bermagouët qui sera raccordé. Des travaux de réhabilitation sont également programmés pour le 1^{er} trimestre 2021 rue de la Morlaye et Loyat.



\\ Recensement

Communal

L'évolution de la situation sanitaire conduit l'INSEE à reporter à 2022 la prochaine enquête annuelle de recensement. En effet, la collecte sur le terrain, qui aurait dû débuter le 21 janvier 2021, entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants, difficilement compatibles avec le contexte sanitaire.

Militaire (pour les jeunes âgés de 16 ans)

Tout jeune Français, garçon et fille, qui a 16 ans doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Pour ce faire le jeune doit se rendre à la mairie de sa commune. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC). L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative. Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

En l'absence de recensement, l'inscription ne pourra se faire aux concours et examens soumis au contrôle

de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, BAC, ...) avant les 25 ans du jeune. De même, l'inscription sur les listes électorales ne se fera pas d'office à 18 ans.

\\ Pour les jeunes de 18 ans... Le Pass Culture

Le pass Culture est une web-application pour les jeunes de 18 ans sur laquelle ils disposent de 500€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver propositions culturelles de proximité et offres numériques.

Le pass Culture a pour objectif d'encourager la rencontre entre les acteurs culturels et les utilisateurs, il n'est donc pas possible de se faire livrer des biens matériels. Les achats de biens physiques (livre, CD...) et de biens numériques (ebook, VoD...) sont chacun plafonnés à 200€.

Pour créer votre pass culture, connectez-vous à <https://app.passculture.beta.gouv.fr/verification-eligibilite>

Il faudra y rentrer votre code postal et votre date de naissance. Votre carte d'identité vous sera demandée.

Si vous n'avez pas encore 18 ans, il est tout de même possible de s'inscrire, le site vous informera de votre éligibilité.



C'est quoi la Mission Locale ?



Isabelle et Virginie sont là pour te guider, t'accompagner et t'orienter vers la Mission Locale en fonction de tes besoins.

Elles recueillent toutes les informations nécessaires pour répondre à tes questions et t'apporter aides et solutions.

N'hésite pas à les contacter :

Isabelle Touzé : 06 63 37 33 68

Virginie Angée Le Floch : 06 60 65 44 08

Tu as entre 16 et 25 ans (avec ou sans diplôme), La Mission Locale t'aide dans :

Recherche d'un Job

Aide à la recherche d'un emploi, et le lien avec les employeurs)

Orientation

Projet professionnel, information, conseil, vérification)

Vie quotidienne

(Analyse, accompagnement et mobilisation d'aides financières pour un logement, santé, transport, sport et loisirs, service civique, mobilité européenne et mondiale, etc.)

Formation /Qualification

(Contrats pro, apprentissage, recherches financements, infos sur les dispositifs et les offres, etc.)

MISSION LOCALE

Accueil avec ou sans RDV :

Du lundi au vendredi à Ploërmel

8h30-12h et 13h30-17h30 (sauf vendredi 17h)

02 97 73 57 00 - 9 rue du Val à Ploërmel

ploermel@mlceb.org

Plus d'infos : ml-ploermel@mlceb.org

\\ Le bien vivre ensemble

Nuisances sonores

Pour donner suite à plusieurs plaintes de nos concitoyens, nous vous rappelons quelques règles.

Tapage nocturne : Pas de bruits entre 22h et 7 h du matin. Cela sous-entend aussi, que vos chiens ne doivent pas aboyer la nuit.

Horaires pour tondre vos pelouses :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h30

Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

Nuisances visuelles



Un peu de civisme et de respect car nous constatons une recrudescence des dépôts sauvages de déchets. Il n'est pas acceptable de voir les déchets sur le bord des routes ou à l'entrée des champs alors que nous possédons des déchetteries à proximité. Cette pollution ne

ressemble en rien aux bons soins des Missiriacois pour leur commune...

L'irrespect de certains nous désole et nous oblige à utiliser du temps agent pour nettoyer les espaces naturels et nous les en remercions vivement. Déposer, abandonner, jeter ou déverser tous types de déchets sur la

voie publique est sanctionné par une amende pénale.

Vitesse

Il serait très agréable et sécurisant d'abaisser la vitesse de votre véhicule dans le bourg et lors de la traversée des villages. Une réflexion est portée sur les aménagements routiers si cela s'avère nécessaire.

Nos amis les bêtes

Nous vous rappelons que la divagation des chiens et des chats est interdite et punie par la loi.

Nous recevons de plus en plus de plaintes et de réclamations concernant la divagation et les aboiements nocturnes.

Nous en appelons donc à la responsabilité et au civisme des propriétaires concernés pour prendre les précautions nécessaires et indispensables à la prévention de ce problème.

Nous vous rappelons à cette occasion que l'identification des animaux domestiques est obligatoire.

Pour info, un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en 4 ans.

\\ Plan Communal de Sauvegarde

Le PCS est un plan déclenché par le maire lors d'une crise majeure (inondation, incendie,...) il décrit les situations de crises, comment les gérer et avec quels moyens, pour protéger au mieux tous les citoyens de la commune.

Suite à l'élection de la nouvelle municipalité, le PCS est à réviser et afin de le mettre à jour, vous pouvez vous signaler en mairie si vous avez des besoins vitaux indispensables tels que :

- bouteilles d'oxygène
- lits médicalisés
- hospitalisation à domicile...

Ceci permettra aux secours de vous prendre en charge en priorité.

Si vous pouvez ou souhaitez participer au PCS grâce à vos compétences professionnelles (médicales, sécurité, agricoles...) ou vos moyens matériels (manitou, grue,...) que vous pourriez mettre à disposition, vous pouvez vous faire connaître en mairie.

\\ Visite du jury pour le renouvellement de la 4^e fleur

À la suite de l'obtention de la 4^e fleur en 2017, nous savions que le jury du Comité National des Villes et Villages Fleuris reviendrait en 2020 pour réévaluer cette 4^e fleur. Une fois le passage de témoins réalisé entre Loïc et Jean Paul, ce dernier s'est mis au travail avec des idées en tête et pas question de se reposer sur ses lauriers ! Jean Yves Laly, notre coordinateur du Comité Environnement et Fleurissement (C.E.F.), était également présent pour continuer notre démarche d'embellissement. Ainsi, les deux équipes municipales et les services techniques ont travaillé main dans la main, pour aboutir à un fleurissement qui nous ressemble.

La mise en page d'un nouveau dossier* présentant notre démarche et nos évolutions a été réalisée par une Missiriacoise, Marianne Bouchet. Nous la remercions car c'est un travail de qualité et professionnel,

qu'elle nous a proposé.

Fin juillet, le jury, composé de Jean Pierre Ducos, directeur du Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Maine et Loire, Philippe Louis, directeur du service des espaces verts d'Epinal et d'Eric Roizard, journaliste horticole, est venu évaluer sur le terrain notre dossier. Lors de cette visite, nous avons pu avoir des échanges très intéressants avec le jury et apporter des points d'éclaircissement pour expliquer nos différents choix.

Le 20 octobre dernier, nous avons eu la grande joie d'apprendre que nous conservons notre 4^e fleur. Une belle récompense qui met en valeur tout le travail des personnes qui se sont impliquées dans ce fleurissement, nos agents mais aussi les bénévoles du C.E.F.

Désormais, nous sommes tournés vers 2023, où là encore, nous devons rivaliser d'imagination !

*Le dossier est lisible sur notre site internet dans l'onglet Le fleurissement-Label 4 fleurs



\\ La Terre Happy des sens

Inauguration de l'exposition des 70 ans d'Entremont

Il y a 70 ans les 3 Frères Entremont, François, Marius et Édouard arrivaient sur Missiriac. Les trois Frères animés par une même passion, le fromage et en particulier l'emmental, ont élaboré leur projet industriel en construisant le site de Foveno en 1951.



MÉMO TRI

de l'Oust à Brocéliande COMMUNAUTÉ

DANS QUEL CONTENANT DÉPOSER MES DÉCHETS ?

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

LES BOUTEILLES EN VERTRE
Les bouchons et couvercles sont à retirer, sans quoi tout l'effort de tri peut être compromis.
Dans le conteneur à verre

LE PAPIER
Les blichers en plastique des journaux ou magazines sont à trier avec les emballages. Le papier est mieux recyclé quand il n'est ni déchiré ni mis en boule.
Dans le conteneur à papier

LES EMBALLAGES PLASTIQUES, MÉTALLIQUES, CARTONNÉS
Vidés, pas lavés, pas imbriqués

LES DÉCHETS ORGANIQUES DE LA CUISINE ET DU JARDIN
Dans le composteur ou avec les ordures ménagères

CE QUI N'EST PAS VALORISABLE
Dans le conteneur des ordures ménagères

RETROUVEZ LES CONSIGNES DE TRI SUR OBC MOBILE ET WWW.OUST-BROCELIANDE.BZH

Pour l'occasion une exposition a été proposée cet été au fil du circuit « Terre-Happy des sens ». Vous pouviez y découvrir l'histoire de la Société Entremont à travers des photos et explications sur la vie de l'entreprise.

Nous remercions également le Club photos pour leur participation à cette exposition au travers des multiples photos de vaches exposées le long du circuit.

Le circuit

Pour permettre à nos visiteurs de découvrir notre village fleuri, nous leur avons proposé un parcours, qui les menait aux 4 coins de notre bourg.

Au moins une heure de balade, à déambuler parmi les fleurs, à découvrir l'histoire d'Entremont, à s'approcher de nos amis les bêtes ou encore à admirer des bottes de paille made in Missiriac !

Ce parcours fléché se voulait accessible à tous et pour tous. Des panneaux explicatifs agrémentaient la promenade. Les citoyens et citoyennes de Missiriac ainsi que de nombreux touristes ont pu donner leur avis sur le travail effectué par nos jardiniers. Des flyers étaient

proposés aux promeneurs afin de les guider dans leur promenade. Ils ont pu laisser leurs appréciations sur une botte de paille et également grâce à un symbole.

Nous en profitons pour remercier une touriste Orléanaise, qui après son passage dans notre village, nous a adressé un joli cadeau. Elle nous a offert un album avec les photos qu'elle a prises lors de sa visite.



\\ Miel offert aux écoles

A Missiriac, nous sommes fiers de nos 20 000 ouvrières réparties dans 3 ruches, qui nous produisent un miel succulent. Elles disposent d'une immense prairie fleurie et vont très bientôt rejoindre un lieu plus paisible au milieu d'un verger, ce qui nous promet de nouvelles saveurs pour les futures récoltes. Cette année nous avons récolté une vingtaine de kilos.



Tous les ans, une partie de la récolte de miel est offerte aux écoles. Christelle Marcy, accompagnée de quelques élu(e)s, a reçu les directrices de l'école Sainte-Thérèse implantée à Missiriac et du groupe scolaire intercommunal Paul Gauguin de Malestroit pour leur remettre chacune un seau d'environ 5 kg de ce bon miel. A l'école Sainte-Thérèse, le miel est revendu afin de financer des activités scolaires. A Malestroit, le précieux nectar servira à fabriquer des gâteaux et notamment du pain d'épices...

\\ Arbres offerts aux nouveaux nés

Pour accueillir les nouveaux nés de Missiriac nous avons décidé de leur offrir un arbre, symbole de vie. Un geste durable qui contribue à enrichir le patrimoine naturel de notre commune. Les nouveaux petits administrés ou plutôt leurs parents pourront choisir de le planter sur le terrain familial ou sur un espace public choisi par les agents en fonction de l'arbre choisi. A l'heure où nous imprimons notre gazette, Missiriac comptabilise 9 naissances.

\\ PLU - C'est quoi ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme qui fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols pour les années à venir sur le territoire de Missiriac. Il définit les règles indiquant quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc. Il sert de cadre à l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager ...) et permet de lutter contre l'étalement urbain, le mitage des espaces naturels afin de prévoir un développement durable et responsable.

\\ Pourquoi réviser le PLU ?

La commune de Missiriac est dotée d'un document d'urbanisme depuis 1993. Le plan Local d'Urbanisme actuellement en vigueur a été approuvé le 17 Mai 2011 et est consultable en mairie ou sur le site Internet.

La révision du Plan Local d'Urbanisme est devenue nécessaire afin de se mettre en conformité avec les choix et orientations déterminées par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Ploërmel qui a été approuvé en décembre 2018 et est désormais en vigueur sur le territoire. Le SCOT est un document de planification et d'urbanisme qui fixe les grandes orientations d'aménagement sur les communes de Ploërmel Communauté et de l'Oust à Brocéliande Communauté. Le conseil municipal a décidé la prescription de sa révision.

\\ Concrètement pour vous ?

Des réunions, consultations et enquêtes publiques sont organisées à différentes étapes. Elles permettent de vous informer mais également que vous puissiez exprimer des

projets. Les dates seront disponibles sur le site internet.

\\ Que contient le PLU ?

1- Rapport de présentation

Un rapport de présentation explique à partir d'un diagnostic les choix retenus pour établir le (PADD), les OAP, le règlement et présente une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

2- Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Grâce aux diagnostics, le PADD fixe les orientations stratégiques de développement, d'aménagement et de protection des milieux naturels du territoire.

3- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Outil de planification et de mise en œuvre du PADD.

4- Règlement

Document qui délimite le zonage et qui fixe les règles applicables à chaque zone.

\\ Zonage

Zone U : zones Urbaines dont l'équipement en réseaux collectifs d'assainissement est suffisant pour accueillir des constructions nouvelles.

Zone AU : zones A Urbaniser à caractère naturel destinées à accueillir de futurs habitants ou de nouvelles entreprises. Cependant, l'urbanisation peut être progressive.

Zone A : zones Agricoles réservées aux activités agricoles et au logement des seuls agriculteurs.

Zone N : zones Naturelles préservées pour leur paysage, leur faune et leur flore.

Le P'tit marché

Déjà douze ans que le P'tit marché, l'animation estivale portée par l'association Les Rencontres, propose divers rendez-vous festifs et gratuits, le mercredi, en juillet et août. Cette édition fut très particulière au vu des conditions sanitaires toujours effectives durant l'été. Nous avons souhaité maintenir autant que possible les festi-

tivités en prenant les précautions nécessaires pour respecter les règles de distanciation.

Nous sommes heureux d'avoir offert aux Missiriacois(es) et aux touristes une pause musicale en juillet. Nous vous donnons rendez-vous en juillet prochain pour une nouvelle édition.



Restez connecté, téléchargez OBC Mobile



RETROUVEZ DE NOMBREUSES INFOS PRATIQUES
COMME PAR EXEMPLE : LES BORNES DE
RECHARGEMENT POUR VÉHICULES
ÉLECTRIQUES, LA MÉTÉO,
LE PROGRAMME DES CINÉMAS...

Rappel des règles de tri des déchets liés au Covid-19

Les masques à usage unique, les gants ainsi que les mouchoirs en papier doivent être jetés dans le bac vert dédié aux ordures ménagères.

Pour protéger les équipes de collecte des déchets, jetez vos mouchoirs, masques et gants usagés, dans un sac plastique dédié et résistant, à fermer et à garder chez vous 24h ;

Jetez le sac dans la poubelle des ordures ménagères.

Centre d'accès au droit 56

C'est un service d'accès au droit gratuit et confidentiel. Des juristes répondent à vos interrogations sur tous domaines : divorce, séparation, autorité parentale, succession, mandat de protection future, protection des majeurs, contrat de travail, licenciement, rupture conventionnelle, consommation, assurances, droit pénal, voisinage, immobilier, etc.

Une permanence se tient à Guer au Centre Ressources, 4 avenue du Général de Gaulle.

Sur RDV, téléphone : 02 97 27 39 63. Permanences le mardi de 9h à 12h et le vendredi (semaines paires) de 14h à 17h.



RESTONS SOLIDAIRES !
#CORONAVIRUS

Vous avez besoin d'aide ?

- "Je me sens seul, j'aimerais bien échanger avec des gens sur la situation !"
- "J'ai besoin de faire quelques courses mais je ne dois pas sortir, comment pourrait-on m'aider ?"
- "Est-ce que quelqu'un pourrait aller à la pharmacie pour moi ?"

Vous voulez aider ?

- "- J'ai du temps pour aider les gens, et toi ?
- Moi aussi car je ne travaille pas !
- On peut contacter le centre social et proposer notre aide !"

Appelez le 02.97.22.50.87

Des permanences d'organismes extérieurs se tiennent dans les locaux de la communauté de communes.

Roger Gouzer est décédé le mardi 17 mars, à l'âge de 82 ans, au premier jour du confinement, rendant impossible l'hommage mérité par l'ancien élu de la commune. Roger a effectué plusieurs mandats en tant que conseiller puis adjoint de 1977 à 2008.

« Monsieur Roger Gouzer, appartient désormais à la lignée des hommes et des femmes qui ont marqué par leur engagement et par leurs convictions, notre commune », a relevé, Christelle Marcy, lors de l'hommage qui lui a été rendu le 4 juillet.

Nous devons à Roger la création de la médiathèque. La création du groupe scolaire publique de Malestroit c'était son bébé, son œuvre, afin de défendre les valeurs qu'il portait à l'école de la République.



Hommage à Serge Le Borgne

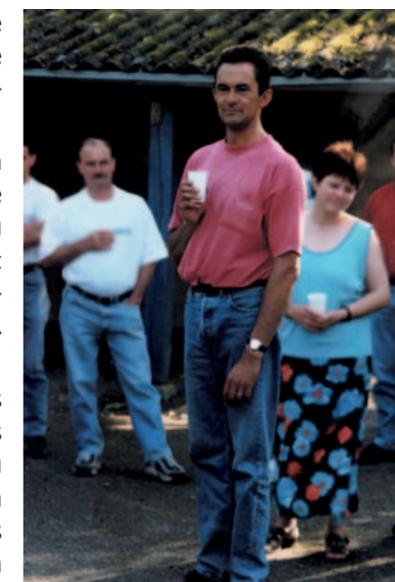
C'est avec beaucoup d'émotion que toute la communauté de l'école Sainte-Thérèse a appris le décès soudain de Serge Le Borgne.

Installé à Missiriac, dès la scolarisation de ses enfants, Serge s'est engagé pendant de nombreuses années au sein des associations de l'école avec une équipe qu'il a su renforcer et animer, partant des talents de chacun. Son engagement était communicatif.

Serge a assuré pendant plusieurs années la Présidence de l'OGEC puis celle de l'AEP jusqu'à encore très peu de temps. Pour autant, investi au sein des Rigol'Arts, il restait à l'écoute des besoins de l'école en apportant un soutien financier précieux pour les voyages scolaires des enfants.

Convaincu de l'importance de préserver une école rurale, de son rôle dans la vie des habitants de Missiriac, de sa contribution essentielle à la dynamique associative de la commune, Serge a déployé beaucoup d'énergie.

Il portait au quotidien un regard de proximité bien-



veillante sur l'école, observait, anticipait en combinant toujours deux principes ;

> celui de favoriser le bien-être des enfants, de leurs familles et de l'équipe éducative,

> et celui d'engager les travaux ou les améliorations en se préoccupant des ressources financières de l'école.

Parents, élèves, enseignants, avons eu la chance de le croiser et nous sommes nombreux à avoir la joie, d'avoir pu apprécier sa disponibilité, la présence d'un être chaleureux qui en public avait ce don de faire émerger le meilleur de chacun. Il avait une constante attention aux autres, toujours dans la simplicité souriante et dans la détermination.

Sans nul doute, son œuvre accomplie laissera des empreintes au sein de notre école Sainte Thérèse. Nous sommes heureux et fiers d'avoir connu son compagnonnage.

Nos souvenirs, nos pensées émues accompagnent sa famille.

Message des sapeurs-pompiers de Malestroit

En raison de la crise sanitaire que nous traversons, les SAPEURS-POMPIERS de MALESTROIT ont décidé de ne pas passer à votre domicile comme il est de coutume chaque fin d'année, et ceci dans le but de protéger au maximum chacun d'entre nous.

C'est pourquoi, les calendriers de 2021 vous sont déposés dans vos boîtes aux lettres, si vous souhaitez,

vous pouvez faire un don soit par chèque ou espèces à l'ordre de l'amicale des sapeurs-pompiers de MALESTROIT, Rue Narvik, 56140 MALESTROIT ou via le site internet HELLO ASSO en cherchant : amicale pompiers Malestroit

Merci pour votre compréhension et votre générosité.

Cet été, l'Ecole Sports Nature et Découvertes a ré-ouvert ses portes après plusieurs mois d'arrêt. La fréquentation pour les 11 journées d'activités a été positive.

Les activités, qui ont le mieux fonctionnées, sont tir à l'arc, jeux collectifs, défis (pêche à la ligne, chamboule



Lors des vacances d'octobre, l'Ecole Sports Nature et Découvertes n'a jamais aussi bien porté son nom ! Une sortie vélo a été organisée. Les cyclistes en herbe ont parcouru 24km à travers les campagnes de Missiriac, Saint Laurent sur Oust et Saint Congard. Pour certains, c'était la découverte de la passerelle de Saint Laurent au-dessus du Canal. Nous en avons profité pour admirer la belle vue en haut du village de Coet Leu à Saint Congard. Cette balade a été très appréciée, tout comme

le pique-nique, pris au pied d'une éolienne, haute de 146m ! Le lendemain, les apprentis cuistots ont préparé de la compote avec les pommes de Missiriac. Chacun a pu ramener le fruit de son travail chez lui. L'après-midi, Jean Yves Laly, fin connaisseur des champignons, a guidé les enfants en leur montrant les champignons comestibles et non-comestibles. Jean Yves a su leur transmettre sa passion.

le pique-nique, pris au pied d'une éolienne, haute de 146m ! Le lendemain, les apprentis cuistots ont préparé de la compote avec les pommes de Missiriac. Chacun a pu ramener le fruit de son travail chez lui. L'après-midi, Jean Yves Laly, fin connaisseur des champignons, a guidé les enfants en leur montrant les champignons comestibles et non-comestibles. Jean Yves a su leur transmettre sa passion.



« Lire nuit gravement à l'ignorance »

Face à la crise sanitaire que nous traversons, notre première volonté a été de vous offrir la possibilité d'emprunter des livres, des CD ou des DVD en toutes circonstances et de garder le lien.

Pendant le confinement, chaque semaine, nous vous proposons des expositions, des jeux, des concerts sur internet, pour adultes et pour enfants.

En mai-juin, la mise en place du drive a rencontré un franc succès. Les familles ont pu faire leurs provisions pour tout l'été puisque le nombre de prêts autorisés étaient de 10 : 10 livres, 10 revues, 10 CD, 10 DVD.

En septembre, avec la réouverture complète et l'accueil des classes, le protocole sanitaire a été mis en place : port du masque obligatoire, désinfection des mains à l'entrée et à la sortie, quarantaine des livres pendant 5 jours, sens de circulation dans la bibliothèque. Toute l'équipe a appris à faire face au Covid et finalement la déambulation s'est faite de façon fluide et très agréable, permettant de voir tous les ouvrages et donner des envies de nouveautés.

Les ateliers créatifs ont eu lieu : toujours aussi productifs !

Tout septembre, les enfants sont venus fabriquer des maisons en carton, créant un village exposé dans la « vitrine » de la médiathèque. Bravo à eux et à leur sens artistique.

L'atelier « bibliothèque du futur » aussi a rencontré son succès.

Les rencontres hors les murs ont eu lieu :

Le brame du cerf en forêt de Lanouée avec Robert JOSSET pour guide.

La visite des extérieurs du Château du Guen par Mr Thierry DESMARRES

L'activité avec l'école Sainte Thérèse a également repris même si le fonctionnement a été modifié par l'application des mesures sanitaires.

Et même si nous avons dû renoncer aux conférences sur l'urbanisme, à Halloween, aux ateliers grands formats sur l'architecture et à tout le programme avec le FRAC de novembre, ce n'est que partie remise.

Ces manifestations feront l'objet d'une autre période.

L'exposition « Maisons du quotidien » reste en place jusqu'à Noël avec 6 maisons et leurs panneaux explicatifs : période dans l'histoire, mode de construction, confort... Histoire de voir les maisons qui nous entourent autrement. Plan de circuit visible devant la médiathèque et la mairie.

Le 2^e confinement a vu le drive revenir avec la possibilité d'emprunter 3 livres, 3 DVD, 3 magazines et 3 CD. Le fonctionnement est le suivant :

Commandez par mail, en format papier ou par téléphone.

Choisissez le sachet surprise ou faites des demandes particulières

Retirez votre commande le jeudi de 16h à 17h30 à la médiathèque

Pas inscrit à la médiathèque ? Faites-en la demande par mail.

Pas de moyen de locomotion ? Nous pouvons vous livrer à domicile sous conditions.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, désirs et suggestions.

Nous faisons tout notre possible.

Comment nous joindre ?

Mail : bibliotheque-missiriac@orange.fr

Site : mairiemiissiriac.fr

Adresse : rue du Clos Minio MISSIRIAC

Tél : 02 97 73 76 24

Facebook et Instagram : [mediatheque missiriac](https://www.facebook.com/mediatheque.missiriac)



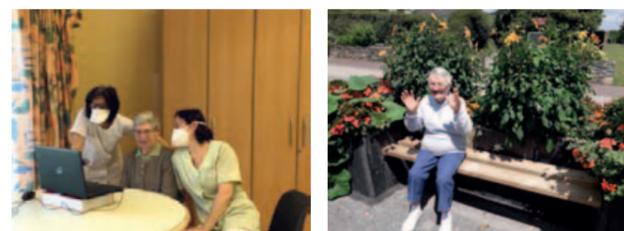
Tout au long de l'année des animations sont proposées aux résidents des Ormes. Bien entendu, 2020 est une année particulière mais le maximum a été fait pour d'une part les préserver et d'autre part leur permettre de continuer à vivre « normalement ».

\\ Skype

A La Résidence des Ormes, lors du confinement, les visites n'étaient plus possibles. Mais ce n'est pas pour autant que le personnel a baissé les bras. Les soignants, accompagnés de Patricia Lechapelain, responsable de la structure, ont permis aux résidents de rester en contact avec le monde extérieur. Pour cela, Skype, un outil de communication pour appeler et discuter, a été mis en place. Les résidents ont apprécié. On peut d'ailleurs souligner l'adaptation de ces derniers, ce n'est pas toujours aisé de s'adapter à de nouveaux moyens de communication. Comme quoi la technologie peut être merveilleuse et offre de beaux moments lorsqu'elle est utilisée à bon escient ! Ainsi, un anniversaire d'une résidente a pu être fêté. Entourée de ses enfants et petits-enfants, elle a soufflé ses bougies, chacun ayant gardé ses distances !!

Lors du déconfinement, un protocole strict a été mis en place où les familles ont pu rencontrer de nouveau leur proche. Mais toujours en respectant les gestes barrières.

Parfois, certains ont même pu profiter du beau soleil de printemps pour se promener dans les rues du bourg.



\\ Feuilles d'automne

Mi-septembre, les résidents ont créé de jolies fleurs d'automne. Un peu de découpage, du collage et chacun a pu créer sa feuille avec les couleurs d'automne.



\\ Loto

Jeudi 22 octobre, un loto a été organisé au sein de la résidence. Munis de leur grille, Jojo, Yvonne, Georgette, Jacqueline ou encore Arlette étaient attentifs aux numéros annoncés. Un peu de réflexion pour deviner le numéro : des additions, des soustractions, les numéros des départements, bref, les cellules grises fonctionnent ! Chacun est reparti avec un petit lot. Mais le meilleur moment fût le goûter. Patricia Lechapelain avait confectionné de délicieuses crêpes pour tous les résidents.



\\ Construction d'une tonnelle



Quoi de mieux qu'un petit endroit à l'extérieur pour se protéger du soleil tout en profitant des oiseaux et de la végétation? Désormais, il sera possible pour les résidents d'être au calme dans le parc sans être gênés par les rayons du soleil. Éric, du service technique, a fabriqué cette tonnelle solide, qui n'aura pas peur des forts coups de vent !

\\ Post-confinement

En mai 2020, les élèves ont pu retrouver le chemin de l'école avec grand plaisir malgré un protocole strict.

Nous avons pu poursuivre les activités avec Manuella et Nathalie pour le plus grand bonheur des enfants. Merci à elles et à la mairie !



\\ La semaine du goût à l'école !

Dans le cadre de la semaine du goût, chaque classe a joué aux petits cuisiniers.

Au printemps dernier, pendant le confinement, Robert JOSSET a fait les plantations pour notre potager. Nous avons fait le choix de légumes se récoltant principalement en septembre/octobre. Les élèves de primaire ont pu à la reprise de l'école en juin aller désherber et observer la pousse des légumes...

En début d'automne, nous avons ramassé : oignons, butternuts, betteraves, pommes de terre, citrouilles...

Suite à ces récoltes, les classes primaires se sont mobi-

lisées pour cuisiner ces différents légumes. Les CE2 / CM ont réalisé une soupe butternuts, carottes, pommes de terre. Les CP/CE1 une soupe multi-légumes. Ils ont été très créatifs et ont imaginé leur propre recette.

La dégustation a eu lieu sur la cour, chaque classe dans sa « zone ! ». Les soupes étaient délicieuses selon l'avis des cuisiniers !!

Les maternelles, eux pour cette semaine du goût se sont lancées dans l'élaboration d'un cake au miel de « MISSIRIAC » : un délice...

Les petits ont découvert ce qu'était une recette, ils l'ont bien suivie et la recette était réussie.

Un vrai régal pour la plupart ! Bravo à tous les enfants d'avoir fait l'effort !



L'école Paul Gauguin est un établissement scolaire public géré par le SIGSP (syndicat intercommunal du groupe scolaire public) regroupant plusieurs communes (Bohal, Missiriac, St Congard, St Laurent sur Oust, St Marcel, Pleucadeuc, Ruffiac, Malestroit).

L'école dispose de locaux dans les anciens et nouveaux bâtiments. Les salles de classes sont équipées d'un tableau numérique et pour certaines une salle attenante, pour les décrochements et les activités peinture et arts plastiques. Nous avons également 2 salles de motricité, 1 salle informatique et centre documentaire (BCD).

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, visiter les locaux, rencontrer les enseignants, n'hésitez pas à prendre contact :

Groupe scolaire intercommunal Paul Gauguin

5 rue des Ecoles - 56140 Malestroit

TEL 02 97 75 20 48

OU MAIL ecole.gauguin56@orange.fr à privilégier pour toute correspondance

Pendant les vacances scolaires, le secrétariat du SIGSP reste votre interlocuteur

TEL : 02 97 75 22 50 ou Mail secretariat.sigsp@orange.fr où Mme Le Toquin répondra à vos questions.

\\ Mot de la directrice :

Malgré des temps compliqués, l'école et le SIGSP se sont engagés pour accueillir tous les enfants dans les meilleures conditions de protection. Cela entraîne parfois quelques modifications aux habitudes mises en place depuis longtemps (récréations séparées, lavage des mains plus importants, port du masque à partir

du CP etc...). Les enfants sont de vrais exemples dans l'application du respect du protocole. Je les félicite et leur dit merci de nous aider à passer ces moments particuliers. La santé est l'affaire de tous et ensemble nous réussissons.

Comme chaque année, l'animateur sportif de la commune de Malestroit, Maxime Michel, intervient auprès de nos élèves. Chaque classe bénéficie d'environ 15 séances qui se déroulent dans la salle de motricité de l'école ou pour les plus grands au complexe sportif de la Daufresne. Différents cycles (basket, badminton, gymnastique sur agrès...) sont proposés.

Les enfants attendent avec impatience ces activités sportives.

En partenariat avec la radio locale Timbre FM basée à Augan, les CM1 vivent cette année un projet radio. Il rassemble plusieurs écoles publiques de la circonscription de Ploërmel. L'objectif, entre autre, est d'émettre une émission de 45 minutes tous les 15 jours avec différentes chroniques. Entourée d'une équipe, Fanny, animatrice de Timbre FM, est venue en ce début d'année scolaire animer des ateliers pour faire découvrir aux élèves la radio, les initier au montage, à la création de jingles ou encore leur apprendre l'utilisation des micros zooms. Les élèves enthousiastes ont testé la radio mobile installée pour l'occasion dans la BCD de l'école. Début octobre, nos apprentis animateurs radios ont arpenté le marché de Malestroit pour réaliser un micro trottoir préparé en amont. Un projet tourné vers les autres qui développe le langage. Retrouvez en podcast les émissions «Pause cartable» sur le site de Timbre FM. Ecoutez bien la rubrique «Grandir avec philosophie», c'est celle des CM1 de notre école.



Sébastien, récemment, tu as gagné deux médailles au championnat de France de paracyclisme à Evires en Haute Savoie.

Peux-tu te présenter ?

Originaire de La Chapelle Caro, j'habite à La Butte du Méry à Missiriac depuis 15 ans maintenant. Je suis papa de 4 enfants et j'ai 39 ans.

Peux-tu nous expliquer ton handicap ?

Fin 2012, sont apparus les premiers symptômes : j'avais les pieds gelés, les jambes lourdes et une perte musculaire. Après une batterie de tests et d'exams, j'ai été opéré en 2013 au CHU de Nantes suite à une lésion de la moelle épinière d'origine inconnue.

Tu as un traitement ?

Oui, j'ai un traitement médicamenteux assez lourd.

Dans mon handicap, ce sont les douleurs chroniques qui sont très contraignantes. Le temps humide me fait souffrir.

J'ai un neurostimulateur implanté sous l'abdomen qui est relié à la zone endommagée le long de la colonne vertébrale pour essayer de diminuer les douleurs.

Pourquoi as-tu choisi le vélo ?

Parce que par le passé, j'ai déjà fait du vélo en compétitions. C'est un challenge individuel à relever, on est livré à nous-même, il faut se surpasser malgré les douleurs.

Quand as-tu débuté la compétition ?

Cela fait 3 ans que j'ai débuté la compétition en hand-bike et plus sérieusement depuis deux ans. Maintenant, j'ai mon vélo, c'est donc plus facile pour m'entraîner avec mon matériel.

Comment t'entraînes-tu ?

En début de saison, je fais beaucoup de foncier et de renforcement musculaire. Je travaille ce dernier point à la salle de musculation de Missiriac. Pour le foncier, je travaille essentiellement les bras : je réhabitue mes épaules à tourner. Je fais 2 à 3 séances par semaine. Là, je vais reprendre en décembre après un bon mois de coupure.

Ensuite, je fais du spécifique sur le home trainer avec 2 séances par semaine. Je complète mon entraînement par 3 séances sur la route. Et puis, je travaille également le cardio et la puissance.



Les sportifs de haut niveau doivent faire des sacrifices. T'obliges-tu à faire certaines concessions ?

Oui, je n'ai pas le choix. J'ai un grand gabarit et je dois faire attention à mon alimentation. Ce sont des sacrifices mais ce n'est pas non plus une privation.

As-tu trouvé des avantages à ton handicap ?

Le monde handisport est une grande famille. J'y ai fait de belles rencontres. Bien que nous ayons tous des bobos différents, sur le vélo, on est tous pareils !

Quels sont tes prochains objectifs ?

L'an prochain, il devrait y avoir entre 12 et 15 compétitions dans toute la France. J'espère y participer à un maximum. Les faire toutes sera compliqué, cela fait beaucoup de déplacements. J'aimerais aussi participer à une coupe du Monde en Belgique à Ostend. Ça serait un beau challenge !!!



Apel de l'Ecole Sainte Thérèse

Grâce à ses 13 membres, les événements organisés pour financer une partie des activités des enfants de l'école ont pu être menés à bien malgré le contexte si particulier de cette année. Cette situation a obligé tout le monde à se réinventer pour divertir les enfants et permettre de continuer à œuvrer pour leur bien-être.

L'APEL tenait à remercier chaleureusement la troupe de théâtre de Missiriac « Les Rigol'Arts » pour les 2 représentations qu'ils ont données en janvier 2020 au profit de notre association.

POISSON D'AVRIL

Mercredi 1er avril 2020, le contexte de la crise sanitaire impose le confinement et pour les enfants de l'école, cela signifie l'annulation du carnaval de mardi gras et de tous les événements festifs de la fin d'année.

C'est alors que Sandy Villemin, une maman membre de l'APEL, au détour d'un coloriage de poisson d'avril avec son fils, pense à accrocher leurs œuvres au grillage de l'école afin d'égayer un peu cette période.

L'idée est lancée et séduit tout le monde.

Avec l'accord de la directrice, Cathy Leblanc, les enfants résidant près de l'école sont invités à mettre toute leur imagination et leur talent en action et à venir exposer leurs créations dans le respect des contraintes sanitaires.

Le grillage de l'école s'est vu transformé, l'espace d'un moment, en tribune colorée porteur de messages d'espoir, de remerciements et de soutien au personnel soignant.



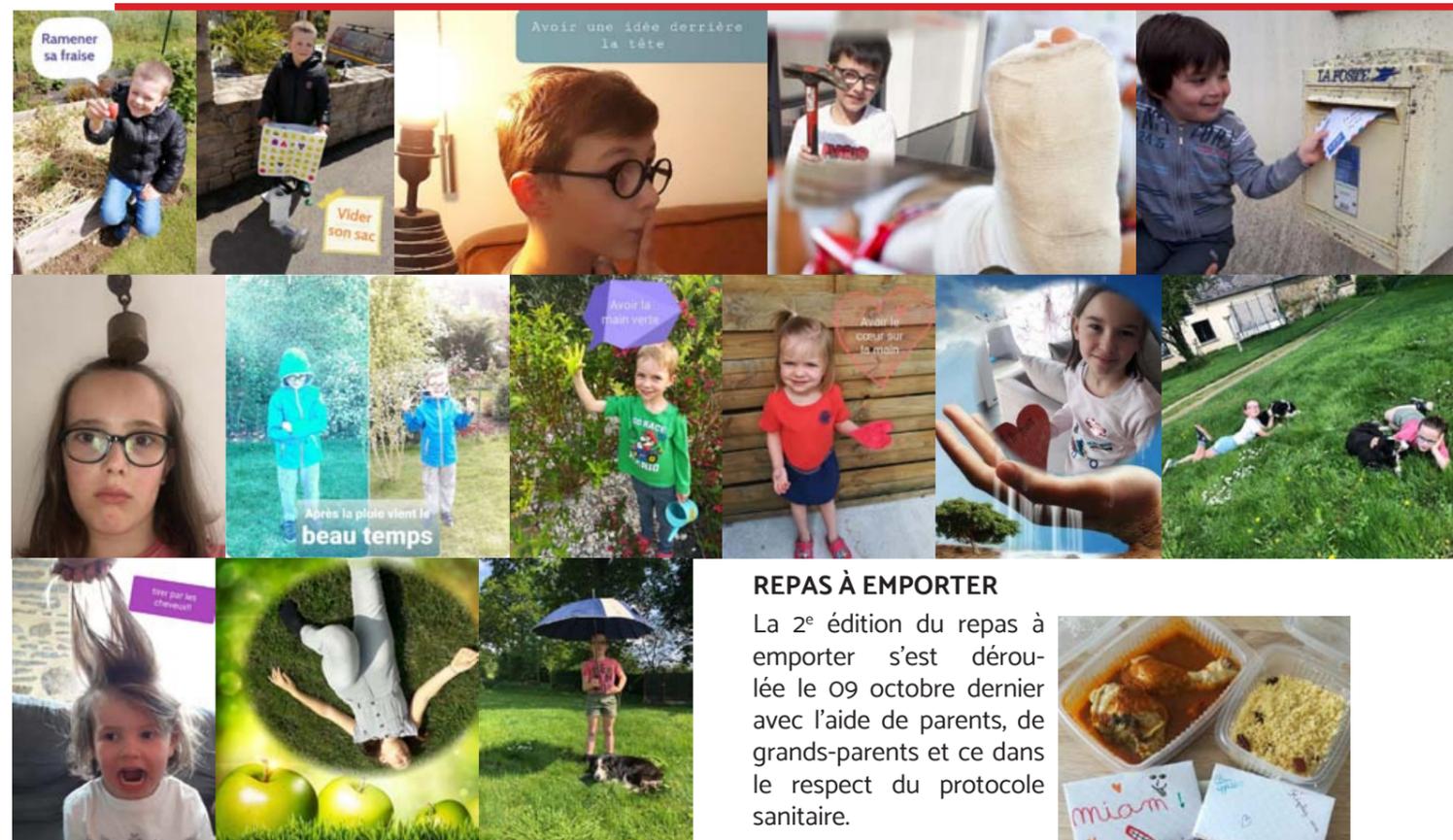
Par cette initiative et tant d'autres idées, **Sandy Villemin** a insufflé une nouvelle dynamique au sein de L'APEL de l'école Sainte-Thérèse.

Tous les membres des associations de l'école, les enseignantes, les parents et les élèves, tenaient à rendre un hommage particulier à Sandy qui nous a quittés brutalement le 5 octobre dernier à l'âge de 31 ans. Nous pensons bien à elle, à sa famille et à son fils Raphaël, qui manque beaucoup à ses copains.



EXPRESSIONS FRANÇAISES EN IMAGES

Après le décor du grillage de l'école avec des poissons pour le 1er avril, une autre idée d'action virtuelle a été de mettre en situation et en photos des expressions de la langue française. Autant dire que l'imagination des enfants et de leurs parents a été au rendez-vous, en voici un florilège :



P'TITS MARCHÉS

De même, une nouvelle formule a été proposée sur les p'tits marchés des premiers mercredis de l'été. Le stand était orné de bons saucissons aux parfums différents, ainsi que du jus de pommes artisanal et du miel local que l'APEL vend toute l'année. Cette formule a fait la joie de tous les amateurs de musique.



REPAS À EMPORTER

La 2^e édition du repas à emporter s'est déroulée le 09 octobre dernier avec l'aide de parents, de grands-parents et ce dans le respect du protocole sanitaire.

Cette année, comme l'an dernier, le menu qui était Tajine de poulet et dessert sucré a eu un vif succès.

Un grand merci à notre cuisinier, Valentin Corbeau.

Un grand merci également à la troupe de théâtre « Les Rigol'arts » pour les 2 représentations données au profit de notre association en janvier 2020.



Pour rejoindre ou contacter l'APEL Ecole Sainte-Thérèse :

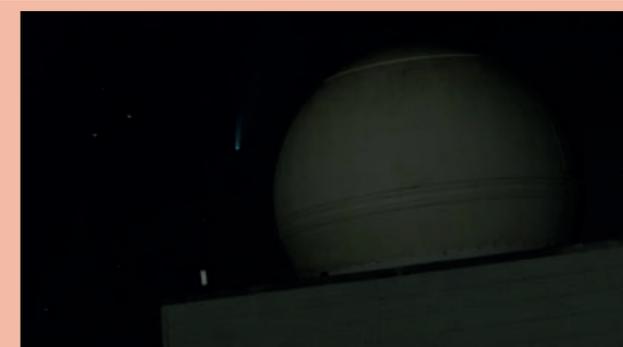
ecolemissiriac@gmail.com

Facebook : Ecole Missiriac

Club astronomie

Le club d'astronomie de Missiriac est heureux de vous retrouver tous les vendredis soirs (sauf contexte spécifique) à partir de 21H00 à côté de la coupole, au stade de Missiriac.

N'hésitez pas à nous contacter : club.astronomie.missiriac@gmail.com / Didier HUE : 06.47.07.52.03 / Daniel GEORGES : 06.07.59.53.68



\\ Muscles et Forme

L'Équipe de **MUSCLES ET FORME** vous accueille :

Lundi - Mercredi - Vendredi - Samedi et Dimanche de 9h30 à 12h

Lundi - Mercredi - Vendredi de 17h à 20h

Mardi de 17h à 19h30

Dans la bonne humeur et convivialité.

On pose les affaires dans les vestiaires et on saute dans les baskets.

Espace Musculation : Abdominaux, pectoraux biceps ou fessiers venez sculpter votre corps sur nos machines.

Cardio-Training : Optimisez votre endurance, nos vélos elliptiques, rameur et tapis de course sont à votre disposition.

Le dimanche matin

Cours de Crossfit : Entraînement intense alliant mus-



culation et cardio... durée environ 1h.

Choisissez le programme qui vous convient parmi ceux proposés par nos différents appareils et à vous de jouer.

Renseignements :

Administratif M^{me} PAUL Claude 06 07 80 25 28

Sportif M. HUET Gwen 07 70 12 93 34

\\ Comité des fêtes

Trophée Mozaïc fin avril et randonnée pédestre en août 2021

Comme beaucoup d'associations, les événements inscrits au calendrier du comité des fêtes n'ont pu avoir lieu en 2020, Covid 19 oblige ! Fidèle à ses engagements en matière d'organisation de courses cyclistes, Marcel Havart président du comité, son bureau et l'ensemble de ses bénévoles se projettent sur la saison 2021. Une nouvelle manche du Trophée Mozaïc Crédit Agricole est inscrite au programme : elle se déroulera le dimanche 25 avril 2021 avec, comme à l'accoutumée un beau plateau de jeunes cyclistes talentueux. Un contre la montre en matinée animera le centre-bourg pour laisser place en après-midi à une course en ligne. Un Trophée Mozaïc palpitant pour les puristes comme pour

les spectateurs amateurs. La saison estivale fera la part belle à la randonnée pédestre annuelle dans la campagne Missiriacoise qui aura lieu le dimanche 8 août 2021. Après l'effort, le réconfort autour du traditionnel bœuf gros sel servi à La Gaudinaye par les bénévoles du comité des fêtes.



\\ Section des Anciens Combattants, veuves d'Anciens Combattants, Soldats de France de Missiriac

La section des Anciens Combattants, veuves d'Anciens Combattants, Soldats de France de Missiriac remercie la municipalité pour l'achat d'un drapeau tricolore, avec inscriptions brodées, dédié à la mémoire des Soldats de France.

Malheureusement, face à la situation sanitaire actuelle, les cérémonies officielles du 8 mai et du 11 novembre ont été réduites au strict minimum, espérons en des jours meilleurs pour 2021.

Nous sommes actuellement 9 anciens combattants, 3 veuves d'anciens combattants, 10 soldats de France.

Toutes celles et ceux qui veulent rejoindre notre section peuvent appeler Claude DEJAMMES au 02.97.73.79.30 ou Michel TOUZE au 02.97.75.15.15



Le président, Claude DEJAMMES

Cérémonie du 11 novembre : Moment de recueillement au Monument aux Morts

C'est en comité restreint que s'est tenue la cérémonie commémorative du 11 novembre au Monument aux Morts présidée par Christelle Marcy et Claude Dejammes, président de l'UNC Anciens Combattants Soldats de France de la commune. Une gerbe de fleurs a été déposée au pied du Monument avant la lecture des messages officiels. L'année 2020 a fait l'objet de nombreux hommages à l'Homme de la France Libre, à une personnalité majeure, avant-gardiste et visionnaire : Charles De Gaulle. Le 8 novembre 1970 disparaissait le Général De Gaulle. Claude Dejammes se souvient de

cette rencontre ô combien marquante et évoque cette poignée de main qu'il échangea avec le Général en 1965 : « je me trouvais au Salon de l'Agriculture à Paris en ce mois de mars. Je travaillais à l'époque pour John Deere et sillonnait la France sur les foires, salons où je faisais des démonstrations et présentations de matériels. Bien sûr, je connaissais le Général De Gaulle depuis mon plus jeune âge, en photo... Nous avons préparé notre stand et le jour de l'inauguration du salon, le Général De Gaulle accompagné de personnalités passent dans les allées, il vient vers moi, s'arrête sur notre stand et me serre la main en me disant « l'agriculture française fait de grands progrès ! ». Lui en était fier et moi,

pas peu fier de partager ce court moment et de l'avoir rencontré, il n'a serré la main qu'à moi, je n'avais que 23 ans ! C'est un souvenir inoubliable » confie Claude Dejammes.



\\ Club de gym douce

Les cours de gymnastique douce et d'entretien pour adultes ont repris à la salle polyvalente les jeudis de 19h00 à 20h00 avec Manuella.

Gainage, abdos, fessiers... Tout un programme dans la bonne humeur, en respectant les gestes barrières !

Ouvert à tous et à toutes, de Missiriac ou des communes environnantes, nous accueillons toujours plus d'adhérentes(s)

\\ Axxess Handisports

Si la situation sanitaire s'améliore bien sûr, nous organiserons notre tournoi de palets le deuxième weekend de mai (date encore à définir). Nous avons pu mener à bien tous les projets pour lesquels nous avons été sollicités. Mais du fait que nous n'ayons pas pu organiser cette année le tournoi, les fonds s'amenuisent. Et pourtant, la demande est toujours aussi grandissante en besoin de matériels pour les personnes en situation de handicap, afin qu'ils puissent pratiquer une activité sportive.

\\ Association sportive Caro Missiriac

La fusion sportive continue son aventure depuis 2017.

BASKET

La section basket comporte aujourd'hui 7 équipes : U9 (seulement les entraînements), U11, U13, création d'une équipe, U15, U18, Sénior et Loisir.

Les entraînements des équipes U9 à U15 sont assurés par Huguette Colineaux et Lucie Poyac.

Anthony Dupé a rejoint la section basket en tant qu'entraîneur des équipes U18 et Sénior ; il assure aussi le coaching de l'équipe Sénior.

Malvina Tréholan est en charge de l'équipe Loisir.

FOOTBALL

A notre grand regret, nous n'avons pu reconduire qu'une seule équipe jeune cette année dû à un manque d'effectifs pour la catégorie U6-U7.

L'équipe U8-U9 est composé de 7 enfants et est entraînée par Benjamin Auverlot, déjà présent en 2019/2020. Les enfants âgés de moins de 8 ans sont conviés à participer aux entraînements (2 enfants).

Clément Portal a reconduit la saison 2020/2021, il est assisté par Ludovic Le Breton, Florian Josset, Hervé Briend, Benoît Frapsauce et Alexandre Boucherot.

L'effectif de licenciés est de 73 joueurs pour cette saison. Cette hausse d'effectifs s'explique par la création d'une équipe C (encadré par A. Boucherot et B. Frapsauce) qui pour l'instant a disputé deux matchs cette saison (une défaite 5-4 et une victoire 4-0).

L'équipe est montée d'une division cette année et évolue maintenant en D2. C'est un championnat avec un

niveau plus élevé que l'an passé et l'équipe a pour le moment 2 victoires et 2 défaites à son actif. Ludovic et Florian voient la saison d'un bon œil grâce à l'effectif présent.

L'équipe fanion, dirigée par Clément Portal, a pu se renforcer grâce au réseau humain que tient son entraîneur. Le match très engagé en coupe de France contre Ploërmel nous a montré l'état d'esprit de l'équipe même si la victoire n'était pas au bout. Malgré un premier match gagné en championnat, l'équipe première peine à prendre des points où évoluent beaucoup d'équipes réserves. Pour cause un nombre considérable de blessures en début de saison.

Pour autant Clément voit en ses joueurs, une équipe capable de jouer un rôle important dans cette division, vu les ressources personnelles et collectives dont ils disposent.

L'équipe vétérans encadrée par Hervé Briend suit son championnat habituel et s'est offert une très belle victoire le week-end du 25 octobre en battant l'équipe de Questembert 8-5.

Le club tient à remercier les municipalités pour les moyens qu'elles mettent en œuvre afin que l'association puisse effectuer ses activités dans les meilleures conditions possibles.

L'association tient à remercier l'ensemble des partenaires et supporters qui s'intéressent à elle et qui sont présents auprès de leurs équipes.

En vous souhaitant de prendre soin de vous et de vos proches en cette période de crise sanitaire.

Amicalement, l'Association Sportive Caro-Missiriac
Gireg MOLAC

\\ Solidarité Rurale Burkina Faso Morbihan

L'association Solidarité Rurale Burkina-Faso Morbihan vend des pommes de terre bio à 1€/kg. Cette association, créée en 2002, a pour but le développement des cultures vivrières dans une région déshéritée du Burkina où aléas climatiques et djihadisme impactent beaucoup la population.

Pour vos achats, contacter Robert Josset au 07 88 61 86 95

Sur notre site internet, tous les comptes rendus des conseils municipaux sont visibles dans l'onglet « la mairie, séances du conseil. » Ils sont également disponibles en mairie.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\\ Conseil municipal du 21 janvier 2020

OBJET : Demande de subvention du Collège St-Julien

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu du collège St-Julien pour des séjours linguistiques et culturels, en Irlande, en Angleterre, en Espagne, et en Allemagne. Il sollicite une subvention pour financer les séjours de 20 élèves domiciliés sur la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

> **décide de voter une subvention de 15 euros par élève pour ces séjours, à savoir, pour 20 élèves, soit 300 €**

OBJET : Renouvellement de la convention du transport du jeudi matin « Marché »

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 18 décembre 2018 relative à la mise en place du transport du jeudi « Marché » pour l'année 2019. Il indique aux membres du conseil municipal la possibilité de la renouveler pour un an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

> **Sollicite le renouvellement auprès du Conseil Régional pour la délégation de compétence pour l'année 2020**

> **Autorise le Maire à signer la convention d'exécution et la convention de délégation de compétence**

OBJET : Subvention exceptionnelle à la Société de Chasse

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que la Société de Chasse sollicite une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 200 € suite à différents travaux dans le local « Chasse ».

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

> **accorde une subvention exceptionnelle de 1 200 € à la Société de Chasse**

\\ Conseil municipal du 26 février 2020

OBJET : Approbation du compte administratif 2019 – Budget Lotissement « Résidence des Fontaines »

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Mr LALY Jean-Yves, Maire, le conseil municipal, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré;

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée, du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats tels que définis ci-dessus.

OBJET : Approbation de la gestion du receveur 2019 – Budget Lotissement « Résidence des Fontaines »

Les membres du Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations sont régulières ;

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celle relative à la journée complémentaire ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 et ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ; déclarent que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

OBJET : Affectation du résultat d'exploitation du compte administratif 2019 – Budget Lotissement « Briend - Résidence des Fontaines »

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur l'affectation au budget annexe lotissement du résultat d'exploitation de l'exercice 2019. Il propose d'affecter la somme de :

> **38 281,16 € en dépenses** de fonctionnement au compte 002

> **176 083,83 € en recettes** d'investissement au compte 001

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

> **accepte l'affectation proposée par Monsieur le Maire**

OBJET : Approbation du compte administratif – 2019 – Budget Commune

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Mr LALY Jean-Yves, Maire, le conseil municipal, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée, du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats tels que définis ci-dessus

OBJET : Approbation de la gestion du receveur- 2019 - Budget Commune

Les membres du Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions

modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations sont régulières ;

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celle relative à la journée complémentaire ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 et ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ; déclarent que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Objet : Acquisition d'une parcelle ZD n° 64 – Consorts LIGOT

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les consorts LIGOT acceptent la proposition d'acquisition par la commune à 3,50 € le m² de la parcelle cadastrée ZD N° 64 d'une superficie de 3 990 m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

> **Approuve** l'acquisition de la parcelle cadastrée ZD n°64 d'une contenance de 3890 m² à 3,50 € le m² appartenant aux consorts LIGOT

> **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents y afférents

> **Dit** que tous les frais inhérents à la concrétisation de ce dossier sont à la charge exclusive de la commune

> **Désigne** l'office notarial de Maître ARNAUDJOUAN, Notaire à SAINT AIGNAN SUR ROE pour rédiger l'acte authentique

> **Indique** que Le Maire donne pouvoir à un collaborateur de l'étude de Maître ARNAUDJOUAN pour la signature de l'acte actant la vente au profit de la commune

et des conseillers municipaux délégués comme suit :

- **Maire** : 47,74 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

- **1er, 2e, 3e adjoint** : 15,94 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

- **Conseillers Délégués** : 5,14 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Objet : P.L.U : Choix du cabinet d'études

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 17 décembre 2019 autorisant le Maire à lancer l'appel d'offres pour la mission de maîtrise d'œuvre. La consultation a été lancée auprès de 4 bureaux d'études et 2 réponses sont parvenues :

L'atelier d'Ys 30 360,00 TTC sans les options en plus éventuelles

Urba Ouest Conseil 28 341,60 TTC

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal,

> **Décide de confier les études relatives à l'élaboration du PLU sur l'ensemble de la commune au cabinet Urba Ouest Conseil pour 28 341,60 € TTC**

> **Autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette procédure**

Objet : Demande annulation des loyers crêperie

En raison de la crise sanitaire « covid19 » les gérants de la crêperie « La Galette Rieuse » ont demandé l'annulation de leur loyers pour les mois de mars, avril et mai 2020. Mr SOMME Nicolas, concerné par cette affaire, quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

> **décide d'annuler les loyers de mars, avril et mai 2020**

\\ Conseil municipal du 29 juin 2020

OBJET : Affectation du résultat d'exploitation du compte administratif 2019 – Budget Commune

Le conseil municipal, après examen du compte administratif 2019, vu le déficit d'investissement et l'excédent de fonctionnement, il est décidé de reporter les montants de la façon suivante :

> **80 494,21€ en recettes de fonctionnement au compte 002**

> **124 543,56€ en dépenses de d'investissement 001**

> **156 592,19€ en recettes d'investissement au compte 1068**

OBJET : Acquisition de parcelles Mr et Mme CRANO André

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que Mr et Mme CRANO André, domiciliés 7 Les Roches Noires à MISSIRIAC acceptent la proposition d'achat par la commune des deux parcelles suivantes :

ZD N° 52 d'une contenance de 2710 m² au prix de 3.50 € le m²

ZD N° 53 d'une contenance de 1910 m² au prix de 3.50 € le m²

ZD N° 60p d'une contenance de 1153 m² au prix de 1 € le m²

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

> **Approuve** l'acquisition des parcelles cadastrées ZD N° 52 – 53 au prix de 3.50 € le m² et la parcelle ZD N° 60p au prix de 1 € le m²

> **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents y afférents

> **Dit** que tous les frais inhérents à la concrétisation de ce dossier sont à la charge de la commune

> **Désigne** l'office notarial de Maître LAROZE, Notaire à MALESTROIT pour rédiger l'acte authentique

\\ Conseil municipal du 2 juin 2020

Objet : Indemnité de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Délégués

Vu les articles L.2123-20 à L.2123-24-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L.2123-20 du CGCT qui fixe les taux maximum des indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers municipaux,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 constatant l'élection du maire et des 3 adjoints,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi, étant entendu que les crédits sont inscrits au budget principal,

Ces mesures s'appliquent dans le respect de l'enveloppe globale indemnitaire d'un montant de 4317,23.

Les conseillers délégués vont percevoir des indemnités dans la limite de cette enveloppe globale,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints

> 198 208,23€ en recettes d'investissement au compte 021

> 198 208,23€ en dépenses de fonctionnement au compte 023

OBJET : Vote des taux

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer comme suit les taux d'imposition applicables en 2020 :

- > Taxe foncière bâti 16,40 %
- > Taxe foncière non bâti 47,10 %

OBJET : Lotissement Résidence des Fontaines - Vote du budget primitif 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2020 conformément au tableau ci-dessous. Le budget est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	1 960,00	80 830,78	216673,45	/
Opérations d'Ordre	80 330,78	1 500,00	/	
TOTAL	82 330,78	82 330,78	216673,45	216 673,45

Nombre de membres présents : 15 - Pour : 15 - Contre : 0

OBJET : Budget Commune - Vote du budget primitif 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2020 conformément au tableau ci-dessous. Le budget est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	773 930,84	894 957,00	225 451,37	180 523,19
Opérations d'Ordre	201 520,37	80 494,21	156 592,19	201 520,37
TOTAL	975 451,21	975 451,21	382 043,56	382 043,56

Nombre de membres présents : 15 - Pour : 15 - Contre : 0

OBJET : Constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts, une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée : du Maire, Président de la commission, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du

conseil municipal. Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale, elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluations ou nouvelles évaluations des locaux d'habitations recensées par l'administration fiscale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, propose :

Titulaires	Suppléants
ROUGIE Alexandre	LALY Jean-Yves
LE BRETON Jérôme	HAMERY Jean-Pierre
LAME Christian	COURTEL Isabelle
CARDIN Samuel	MONNERAYE Aurélien
TEXIER Véronique	DE COATPARQUET Yolaine
BEILLON Sylviane,	RIVault Frédéric
TOUZE Isabelle	ROLLAND Patrick,
JOSSET Robert	RAFLEGEAU François
DEJAMMES Claude	BLEHER Jean-Charles
LAMART Thierry	HAVART Marcel
PLISSON Christophe	BOUEDO Laurent
LE BRETON Hubert	ANGEE-LE FLOCH Virginie

OBJET : PLU : Modalités de concertation

La révision du PLU sur l'ensemble du territoire communal, conformément aux articles L 151-1 et suivants du code de l'urbanisme est en cours. Il convient de préciser les modalités de concertation à mener avec la population

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

> **Décide que la concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées se fera :**

- **Exposition à la mairie des documents graphiques présentant d'une part le diagnostic initial de la commune, d'autre part, les enjeux et les objectifs en matière de développement, d'aménagement de l'espace et la protection de l'environnement**

- **Organisation d'une réunion publique avec le bureau d'études, la date de réunion sera communiquée ultérieurement par voie de presse et du site internet**

OBJET : Demande de subvention de l'ADMR de RUFFIAC

Madame Le Maire donne lecture du courrier de l'ADMR de RUFFIAC sollicitant une subvention d'un montant de 1,50 € par habitant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

> **Décide d'attribuer 1,50 € par habitant soit 1758 €**

\\ Conseil municipal du 31 juillet 2020

OBJET : Vote des subventions aux associations - 2020

Société de chasse	1000
Les rencontres	2500
Amicale des anciens combattants	200
Comité des fêtes	700
Club des primevères	700
Loisirs et culture	500
Ligue contre le cancer	150
A.D.A.P.E.I. (Papillons blancs) VANNES	35
Banque alimentaire VANNES	150
Association des donateurs de sang	40
ADMR de MALESTROIT	550
CARO-MISSIRIAC Association sportive	1800
APEL Ecole Ste Thérèse de Missiriac	500
Club photo	150
L'outil en main - RUFFIAC	50

OBJET : Contrat de maintenance « Cloches de l'Eglise »

Madame le Maire propose le renouvellement du contrat de maintenance « Qualifoudre » pour une durée de 3 ans pour un montant annuel de 180€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

> **Décide de renouveler le contrat**

OBJET : Recensement de la population - Nomination d'un coordinateur communal

Madame Le Maire indique à l'assemblée la nécessité de désigner un coordinateur d'afin de réaliser les opérations de recensement de la population. Le recensement s'effectuera du 21 janvier au 20 février 2021 et qu'il faudra procéder au recrutement de 2 agents recenseurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

> **Désigné Mme JARNO Patricia, coordinateur communal, chargée de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement de la population**

OBJET : Nomination de 2 délégués à la CLECT

Madame le Maire, précise que la commune de Missiriac doit procéder à la nomination de 2 délégués afin d'assister aux réunions de la commission CLECT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

> **Désigne Christelle MARCY, délégué titulaire, et Thierry LAMART, délégué suppléant.**

OBJET : Renouvellement d'un poteau incendie n° 3

Madame Le Maire donne lecture d'un devis établi par la SAUR relatif au renouvellement d'un poteau incendie n° 3 situé Rue Edouard Rolland / Rue du Clos Minio suite à une fuite. Le devis s'élève à 3 010,92 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

> **Accepte le renouvellement du poteau pour un montant de 3 010,92 € TTC**

OBJET : Constitution de servitudes - Vente Ameil / Pleiber

Dans le cadre de la vente AMEIL / PLEIBER il est nécessaire de délibérer concernant les servitudes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

> **Accepte la constitution d'une servitude de passage et d'une servitude de passage de tréfonds, sur les parcelles cadastrées AB n° 187 et AB n° 318 et AB n° 295 (à acquérir de Mr Ameil), fonds servants, au profit des parcelles cadastrées section AB n° 322, AB n° 323 et AB n° 324, fonds dominants**

> **Ces servitudes seront constituées à titre gratuit**

> **Les travaux d'entretien et de réparation seront à la charge de la commune**

> **L'acte sera régularisé par acte notarié établi par Maître GRAND, Notaire à PLOERMEL**

OBJET : Mise en place d'un conseil municipal des enfants

Après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire proposant la mise en place d'un conseil municipal « enfants ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

> **Décide de la création d'un conseil municipal « enfants »**

> **Nomme comme référent Virginie ANGEE-LE FLOCH**

Conseil municipal du 9 septembre

OBJET : Désignation des délégués aux commissions communautaires

Le Conseil Municipal a procédé à la mise en place des diverses commissions communautaires. Ont été désignés :

Finances Mutualisation et proximité Patrimoine	Mutualisation, lin entre les communes et la communauté... Etude, préparation et suivi des BP, CA, suivi de la fiscalité Prospective financière Patrimoine communautaire (bâtiments, voirie, travaux)	CARDIN Samuel TOUZE Annie
Développement du territoire	Développement économique Développement touristique	MARCY Christelle COURTEL Isabelle ROUGIE Alexandre
Attractivité du territoire	Développement numérique Culture Mobilité, transport	LE CALLOCH Franck TEXIER Véronique
Environnement	Transition écologique et transition agricole Déchets Eau SPANC	ROUGIE Alexandre KERRAND-THERY Diane
Aménagement du territoire	Urbanisme Habitat SCOT...	LAMART Thierry LE BRETON Jérôme
Services aux familles	Petite enfance Enfance, jeunesse Equipements aquatiques Vie associative	ANGEE-LE FLOCH Virginie JOSSET Régis
Emploi, insertion, social	Vie sociale MSAP Santé Territoire Zéro Chômeur	TOUZE Isabelle MAILLARD Anne-Franck

OBJET : Désignation d'un délégué au P.C.A.E.T.

Madame le Maire, précise que la commune de Missiriac doit procéder à la nomination d'un délégué au P.C.A.E.T. (Plan Climat Agriculture Air Energie Territorial). Ce travail se réalise en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et l'ADEME afin de répondre aux enjeux climatiques en lien avec l'agriculture.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

> Désigne Samuel CARDIN

OBJET : Désignation des membres de la commission de Contrôle des Listes Electorales

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le Conseil Municipal, désigne :

- > LE BRETON Jérôme
- > KERRAND-THERY Diane
- > LAMART Thierry

OBJET : Suppression de la régie Transports Scolaires

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles R. 1617-1 à 18,

Vu le décret n°2005-1601 du 19 décembre 2005 relatif aux régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, modifiant le CGCT et complétant le Code de la santé publique et le Code de l'action sociale et des familles,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'instruction ministérielle codificatrice n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative aux règles d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux, Vu l'arrêté municipal en date du 28 décembre 1992 instituant une régie de recettes relative aux transports scolaires,

Madame le Maire rappelle que la gestion des transports scolaires est dorénavant gérée Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande, en tant que compétence intercommunale. Elle propose en conséquence de clôturer la régie communale de recettes des transports scolaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

> approuve la clôture de la régie de recettes relative aux transports scolaires par suppression de celle-ci

OBJET : Délégation de signature pour l'urbanisme

Madame le Maire rappelle que la commune de MISSIRIAC avait confié aux services de Ploërmel Communauté l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation des sols sur notre commune.

A ce titre, la date d'élection du maire étant mentionné dans les règlements de fonctionnement, il convient de mettre à jour et mettre en place les délégations de signature pour ce service.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

> Approuve le règlement de fonctionnement du service relatif à l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme

> Approuve les délégations de signature

OBJET : PLU : Objectifs poursuivis et modalités de concertation

Madame le Maire présente l'opportunité et l'intérêt pour la commune de réviser le PLU sur l'ensemble du territoire communal, conformément aux articles L 151-1 et suivants du code de l'urbanisme. En effet, la commune souhaite lancer cette révision pour prendre en compte :

L'évolution du contexte nationale avec la présence de nouvelles dispositions législatives et réglementaires

L'approbation du SCOT du Pays de Ploërmel

Au-delà de l'intégration des nouvelles exigences législatives, la révision du PLU permettra aux élus de réfléchir à un projet de territoire cohérent et de réaffirmer collectivement certains objectifs du PLU actuel

Lors de la réunion du 29 juin 2020 les modalités de concertation à mener avec la population avaient été fixées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

> décide la révision du PLU sur l'ensemble du territoire communal

> approuve les objectifs tels qu'énoncés précédemment

> définit les modalités de concertation à mener avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées se fera :

- Exposition à la mairie des documents graphiques présentant d'une part le diagnostic initial de la commune, d'autre part, les enjeux et les objectifs en matière de développement, d'aménagement de l'espace et la protection de l'environnement
- Organisation d'une réunion publique avec le bureau d'études, la date de réunion sera communiquée ultérieurement par voie de presse et du site internet

OBJET : Schéma Vélo

Mme HERVE Muriel et Cyril FOUQUET interviennent en début de conseil pour la présentation du schéma Vélo. Une dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) de 14 M€ est allouée au département du Morbihan afin d'accompagner un effort de relance rapide et massif des projets des communes. L'accent sera mis sur l'environnement et l'économie locale et d'autre part sur le développement de la mobilité douce via le déploiement de pistes cyclables.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

> Donne un accord de principe pour ce projet

> Dit qu'un montant maximum de 50 000 € sera étalé sur 4 ans

> Sollicite la subvention (DSIL) auprès du département par l'intermédiaire de l'OBC

OBJET : Travaux Résidence St-Gonéry - Demande de subvention

Madame Le Maire donne lecture de la circulaire préfectorale attribuant une enveloppe DSIL « Dotation de soutien à l'investissement Local » afin d'accompagner les communes pour une relance rapide et massifs dans différents projets, qui bénéficiera en particulier aux secteurs du bâtiment et des travaux publics.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

> Donne son accord pour la rénovation des ouvertures

> Sollicite auprès de la Préfecture la subvention (DSIL)

OBJET : Travaux à l'Eglise - Demande de subvention

Madame Le Maire donne lecture de la circulaire préfectorale attribuant une enveloppe DSIL « Dotation de soutien à l'investissement Local » afin d'accompagner les communes pour une relance rapide et massifs dans différents projets, qui bénéficiera en particulier aux secteurs du bâtiment et des travaux publics. Dans l'église, une phase de travaux plus urgente concernerait la rénovation des plâtres des murs intérieurs ainsi que les plafonds.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

> Donne son accord pour la réfection des murs intérieurs et les plafonds

> Sollicite auprès de la Préfecture la subvention (DSIL)

OBJET : Construction de 6 logements seniors - Demande de subvention

Madame Le Maire donne lecture de la circulaire préfectorale attribuant une enveloppe DSIL « Dotation de soutien à l'investissement Local » afin d'accompagner les communes pour une relance rapide et massifs dans différents projets, qui bénéficiera en particulier aux secteurs du bâtiment et des travaux publics. La construction de 6 logements seniors permettra une cohabitation avec les 12 résidents désorientés actuels.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

> **Sollicite auprès de la Préfecture la subvention (DSIL)**

OBJET : Schéma Vélo – Demande de subvention

Annule et remplace N° 2020-09-08

Mme HERVE Muriel et Cyril FOUQUET interviennent en début de conseil pour la présentation du schéma Vélo. Une dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) de 14 M€ est allouée au département du Morbihan afin d'accompagner un effort de relance rapide et massif des projets des communes. L'accent sera mis sur l'environnement et l'économie locale et d'autre part sur le développement de la mobilité douce via le déploiement de pistes cyclables.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- > **Donne un accord de principe pour ce projet**
- > **Dit qu'un montant maximum de 50 000 € sera étalé sur 4 ans**
- > **Sollicite la subvention (DSIL) auprès de la Préfecture pour le compte de la commune**
- > **Autorise l'OBC à percevoir la subvention pour le compte communautaire**

\\ Conseil municipal du 12 octobre 2020

OBJET : Transfert de la compétence en matière de PLU aux communautés de communes

Madame le Maire donne lecture d'un courrier du Préfet du Morbihan indiquant qu'en application de l'article 136 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès aux logements et un urbanisme rénové, les communautés de communes et d'agglomération qui ne sont pas déjà compétentes en matière de PLU le deviendront, de plein droit, le premier jour de l'année suivant l'élection du Président de la communauté consécutives au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires. Le texte prévoit que, si dans les trois mois précédents cette date, au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent, ce transfert n'aura pas lieu. En l'absence d'opposition, les intercommunalités seraient compétentes en la matière à compter du 1er janvier 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- > **s'oppose à ce transfert de compétence en matière de PLU**

OBJET : Soutien aux sinistrés des Alpes Maritimes

Madame Le Maire fait part aux membres du conseil municipal

que par l'intermédiaire de l'association des maires et du conseil général du département des Alpes Maritimes, département dévasté par les crues causées par la tempête Alex se charge de collecter des dons pour venir en aide aux sinistrés. Elle propose de faire un don de 200 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- > **Décide d'attribuer 200 €, somme qui sera versée sur le compte dédié de l'association des Maires des Alpes-Maritimes**

OBJET : P.E.T.R. : Inventaire du Patrimoine

Madame Le Maire informe les membres du conseil municipal que le Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne souhaite travailler sur la possibilité de créer une Maison des patrimoines à l'échelle du territoire. L'idée est de travailler sur toutes les facettes du patrimoine à savoir le patrimoine bâti, immatériel et le patrimoine industriel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- > **Propose Diane KERRAND-THERY**

OBJET : P.E.T.R. : Motion en faveur de l'installation d'un IRM à Ploërmel

Madame Le Maire donne lecture d'un courrier du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne informant le conseil municipal que le comité syndical du Pays de Ploërmel a adopté le 30 septembre dernier une motion en faveur de l'installation d'un IRM au Centre Hospitalier de Ploërmel. En effet, l'IRM est essentielle pour la population afin d'éviter les renoncements aux soins et les ruptures de parcours. Cet élément est important pour l'attractivité de notre territoire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- > **Autorise le Maire à signer cette motion afin de démontrer l'intérêt et la détermination des élus en faveur de l'installation d'un IRM auprès de l'Agence Régionale de Santé du Morbihan**

OBJET : Soutien à l'intersyndicale des finances publiques du Morbihan

Madame Le Maire donne lecture d'un courrier de l'intersyndicale des finances publiques du Morbihan nous alertant sur le démantèlement de leur administration et des conséquences pour les élus, les concitoyens, les usagers des services et pour les agents morbihannais, Malestroit serait concerné pour la suppression de la trésorerie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- > **Soutient l'intersyndicale des finances publiques du Morbihan pour le maintien du maillage territorial et le maintien du service public de proximité**

L'affaire a fait grand bruit dans le village de Bermagouët, Simone a accueilli de drôle de spécimens dans son jardin. Trois chenilles de 15 cm de long sont venues déguster, on pourrait même dire dévorer, les magnifiques fleurs qui ornent son jardin. C'est l'insectarium de Lizio qui a levé le mystère sur cette espèce que l'on peut retrouver dans notre région en juin-juillet. C'est la chenille d'un papillon nocturne, le sphinx à tête de mort. Les 3 spécimens ont trouvé demeure à l'insectarium de Lizio. C'est sûrement un hommage à l'un des plus jolis jardins fleuris sur notre commune depuis de nombreuses années...



« le spectacle de la nature est toujours beau »

Aristote

Amusez-vous à trouver les 7 différences entre les deux photos



Horaires Mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Fermée le mercredi après-midi les semaines paires

Horaires Médiathèque

Mardi 16h30 - 17h30
Mercredi 14h30 - 18h30
Jeudi 10h30 - 12h00
Samedi 14h30 - 17h00

Horaires Decheteries

	Carentoir		Serent		Ruffiac	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	-	13h30 - 18h	-	13h30 - 18h	-	-
Mardi	-	13h30 - 18h	-	-	9h - 12h	-
Mercredi	-	13h30 - 18h	9h - 12h	13h30 - 18h	-	-
Jeudi	-	13h30 - 18h	-	-	9h - 12h	-
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 18h	9h - 12h	13h30 - 18h	-	-
Samedi	9h - 12h	13h30 - 18h	9h - 12h	13h30 - 18h	9h - 12h	13h30 - 18h

